

## LES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

### LES FILLES DANS LES PRINCIPALES FILIERES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Rentrée 2007-2008 : Métropole et DOM<sup>1</sup>.

	Effectifs en milliers	Filles en %
<b>Nombre d'étudiants :</b>	2 228,2	55,9
dont CPGE	78,6	42,6
dont STS	230,9	50,2
dont universités (hors IUT et hors écoles d'ingénieurs)	1 221,1	59,2
dont IUT	116,2	39,4
dont formations d'ingénieurs	108,8	25,8

### LES FILLES DANS LES PRINCIPALES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Rentrée 2007-2008 : Métropole et DOM<sup>2</sup>.

Formation	% en 1990-1991	% en 2007-2008
Ecoles paramédicales hors université	83	83
Ecoles préparant aux fonctions sociales	75	80
IUFM	NC	72
Ecoles vétérinaires	<b>45</b>	<b>71</b>
Ecoles de journalisme et écoles littéraires	73	67
Etablissements universitaires privés	63	63
Ecoles supérieures artistiques et culturelles	60	60
Universités (hors IUT et hors écoles d'ingénieurs)	57	59
<b>Ensemble du supérieur</b>	<b>53</b>	<b>56</b>
Ecoles juridiques et administratives	53	55
Ecoles d'architecture	<b>39</b>	<b>53</b>
Formations comptables non universitaires	51	52
Grands établissements <sup>3</sup>	55	51
STS et assimilés	51	50
Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	45	48
CPGE	<b>35</b>	<b>43</b>
Ecoles normales supérieures	<b>36</b>	<b>42</b>
IUT	37	39
Instituts nationaux polytechniques	<b>24</b>	<b>34</b>
Formations d'ingénieurs <sup>4</sup>	<b>20</b>	<b>26</b>
Universités de technologies	28	24

<sup>1</sup> Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur, DEPP, MESR, 2009, p.7.

<sup>2</sup> *Idem*, p.29.

<sup>3</sup> Principalement : IEP Paris, École nationale des Chartes, EPHE, EHESS, INALCO, Institut de physique du globe, Paris IX, INP Grenoble, ...

<sup>4</sup> Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les NFI.

**Les classes préparatoires aux grandes écoles demeurent majoritairement composées de garçons.**

**Effectifs d'étudiants en CPGE par année et par sexe en 2008-2009 :**  
(France métropolitaine et DOM, public et privé)<sup>5</sup>

CPGE	Garçons	Filles	Total	Dont filles en %
Education nationale	44 665	33 600	78 265	42,9
CPGE scientifique	33 415	14 537	47 952	30,3
CPGE économique et commerciale	8 457	10 474	18 931	55,3
CPGE littéraire	2 793	8 589	11 382	75,5
Autres ministères	1 159	579	1 738	33,3
Total CPGE	45 824	34 179	80 003	42,7

Malgré leur réussite scolaire, les filles ne représentent encore que 42,7 % des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). **Les filles se tournent plus vers l'université que vers les formations sélectives comme les classes préparatoires ou les IUT.** On note cependant une lente progression des effectifs féminins dans les CPGE : elles n'étaient que 35 % en 1990.

On note de fortes disparités selon les filières choisies. Les filles sont surreprésentées dans les CPGE littéraires (75,5 % des effectifs). Elles représentent désormais 55,3 % des étudiants des CPGE commerciales : c'est une évolution positive car ces formations sont une voie d'accès importante aux postes de responsabilité dans l'entreprise.

Mais elles ne représentent encore que 30,3 % des effectifs dans les CPGE scientifiques. Or, il s'agit de la filière qui offre le plus de débouchés dans les grandes écoles (effectifs les plus nombreux). Ce pourcentage était de 23 % en 1990, ce qui traduit une progression lente. Ce chiffre masque en outre d'autres disparités, (similaires à celles que l'on constate à l'université) : les filles sont très majoritaires (70 %) dans les classes préparant aux écoles d'agronomie, mais ne sont que très marginalement présentes (10 %) dans les sections physique-technologie/sciences de l'ingénieur.

De 1984 à 2002, les effectifs des filles en CPGE ont doublé alors que ceux des garçons n'augmentaient que de 35 %.

Si elles sont majoritaires en cursus de licence et en cursus de master (plus de 55 %), les femmes ne sont plus que **42 %** en doctorat : « compte tenu de leur meilleure réussite scolaire, ce pourcentage en troisième cycle est anormalement faible »<sup>6</sup>. De même, **56 % des docteurs en lettres sont des femmes mais elles sont seulement 36 % parmi les docteurs en sciences.**

<sup>5</sup> *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS)*, DEPP, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2009, p.183.

<sup>6</sup> Marie-Jo ZIMMERMANN, Assemblée nationale, *Rapport d'activité*, n°1295, novembre 2008.

## La place des femmes dans les grandes écoles :

A l'exception de l'ENA, qui accueille des femmes depuis sa création (1945), beaucoup de grandes écoles ne sont devenues vraiment mixtes que depuis les années 1970.

C'est dans les grandes écoles de commerce et de management que la part des femmes est la plus significative : 48 % en 2008. Leur progression y est continue : HEC, par exemple, comptait dans les années 1980 un tiers de femmes par promotion.

Pour les autres grandes écoles, le mouvement de féminisation est plus lent. Les femmes restent très minoritaires dans les écoles d'ingénieurs : 25,8 % des effectifs en 2008 contre 19,9 % en 1990 (et 15 % en 1985).

Cette part reste néanmoins très variable selon le type d'école. Dans les écoles d'ingénieurs généralistes les plus sélectives (Polytechnique, Centrale, Mines) le nombre de femmes admises stagne autour de 15 % (elles sont environ 20 % dans les classes qui préparent ces concours, ce qui traduit une moindre réussite que les garçons et ce dès l'écrit)<sup>7</sup>. L'héritage militaire de l'Ecole polytechnique reste encore présent et peut expliquer les réticences des filles à s'y présenter. Pour l'Ecole Centrale et l'Ecole des Mines, « les rares filles qui privilégient les cursus de mathématiques et de physique le font davantage par goût réel pour la matière, alors que les garçons s'y dirigent plutôt par choix raisonné de carrière »<sup>8</sup>. On retrouve des motivations différentes qui guident les choix d'orientation des hommes et des femmes.

L'ENA affiche un taux de féminisation en progression sensible : 37,5 % de femmes pour le concours externe de la promotion 2009-2011. Il oscillait autour de 30 % durant la dernière décennie.

L'obligation de féminisation des jurys (à hauteur d'un seuil minimal d'un tiers) résultant des dispositions du décret du 3 mai 2002 demeure encore imparfaitement respectée : « La mixité de leur composition doit notamment permettre d'éviter que le choix des épreuves, leur contenu, les modalités de restitution des connaissances ne favorisent une forme sexuée de talents et de capacités, frein particulièrement insidieux pour les femmes »<sup>9</sup>.

**En conclusion**, les filles réussissent en moyenne mieux leur scolarité que les garçons, mais au moment des grands choix d'orientation elles sont encore peu nombreuses à se diriger vers les formations les plus valorisées sur le marché du travail. Ces choix ont d'abord des conséquences sur leur insertion dans l'emploi, puis ils entretiennent les inégalités professionnelles et salariales.

---

<sup>7</sup> *La place des femmes dans les lieux de décision : promouvoir la mixité*, Avis et rapports du Conseil économique et social, 2007, p.84.

<sup>8</sup> *Idem*.

<sup>9</sup> *Idem*, p.85.

Indépendamment d'une « nécessaire implication des femmes dans le choix d'orientations plus rentables professionnellement », des discriminations existent de fait dès l'entrée dans la vie active (voir [la rubrique « le chiffre » sur les inégalités salariales homme-femme](#)). Ainsi, selon l'enquête emploi de l'INSEE, même les femmes diplômées d'une grande école ont plus de difficultés que les hommes à trouver un emploi : en janvier 2006, 21,2 % des femmes ingénieurs sont en recherche d'emploi après leur sortie contre 14,9 % pour les hommes, et 18,2 % des anciennes élèves des écoles de management pour seulement 13,4 % des hommes.

Plusieurs freins ralentissent le déroulement de carrière des femmes. On recense :

- **Le souci de la conciliation entre activité professionnelle et vie familiale, a fortiori** lorsqu'elles occupent des positions hiérarchiques élevées chronophages. L'absence de partage équilibré des responsabilités familiales entre les pères et les mères.
- **Le poids des pratiques culturelles et managériales** : les femmes demeurent surreprésentées dans les directions de la communication ou des ressources humaines. Le positionnement différent des hommes et des femmes par rapport au management apparaît particulièrement résistant. Ainsi, une étude<sup>10</sup> du réseau Grandes écoles au féminin révèle que dans la classe d'âge 35 ans, 17 % des femmes diplômées de l'ESSEC ont une fonction de direction, soit moitié moins que leurs camarades de promotion masculins qui sont 34 % à être dans ce cas.
- « **Une culture du « présentéisme » défavorable aux femmes** » : Françoise Milewski (OFCE) a souligné l'importance, dans les entreprises comme dans l'administration, des réunions systématiquement tardives, particulièrement d'instances de direction<sup>11</sup>. Elle dénonce une assimilation abusive entre temps de présence et qualité du travail.
- **L'effet de cooptation** rend la promotion des femmes encore plus difficile : « les dirigeants en place ayant naturellement tendance à promouvoir des collaborateurs qui leur ressemblent en termes d'âge, de formation, d'expérience professionnelle, etc. ».

### **Bibliographie :**

[Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur, DEPP, MESR, 2009.](#)  
Christine Guionnet, Erik Neveu, « Féminins-Masculins. Sociologie du genre », Paris, Armand Colin, 2009.

Nadia HILAL

---

<sup>10</sup> Grandes écoles au féminin, *L'ambition au féminin. Les parcours professionnels des anciennes et diplômées des réseaux GEF*, 2005.

<sup>11</sup> « La disponibilité pour des réunions improvisées ou pour des voyages précipités est considérée comme la preuve d'une implication personnelle dans le travail. Érigé en mode de fonctionnement permanent au lieu d'être une réponse exceptionnelle à l'urgence, ce système exclut les femmes en les confrontant à des dilemmes impossibles à résoudre. Elles finissent par intérioriser ces contraintes en s'autocensurant et en refusant certaines fonctions », La place des femmes dans les lieux de décision..., *La place des femmes dans les lieux de décision ...*, Op. Cit., p.91.